

HISTOIRE DE VITRAC

Bonneval qui était une abbaye d'hommes depuis son origine, 1147, jusqu'à la Révolution, avait parmi ses possessions notre région, la terre de Biac. Le « Cartulaire de l'Abbaye de Bonneval », publié en 1938 par M. l'abbé P.A. VERLAGUET, nous apprend que le 26 juillet 1162, une Bulle du pape Alexandre III, mettait sous la protection du St-Siège l'abbaye de Bonneval, avec ses dépendances, dont l'alleu de Biac : (alodium Abiaci, cum omnibus pertinentiis suis). Biac possédait une grosse tour, (on aperçoit encore quelques restes de ce bâtiment, dans un enclos appartenant à la famille GROS, de Biac), c'était une « grange », un centre d'exploitation avec son grenier, sa chapelle, ses bâtiments d'exploitations, occupée par quelques religieux de Bonneval, sous la direction d'un seigneur granger, religieux lui aussi, qui avait la garde du grenier et la charge des aumônes. Plusieurs villages ainsi que de nombreuses familles de la région de Vitrac et de Chaniès avaient fait des donations ou bien versaient des redevances au granger de Biac. Nous trouvons :

— Le Viala, (Vilar) : le 22 septembre 1330, une transaction a été passée entre le procureur de Bonneval Dom DEODAT et le Seigneur de Séverac-Bédène Bertrand de SEVERAC.

La 4e partie du mas du Viala appartenait au monastère de Bonneval et, partant au granger de Biac, en seigneurie et en toute justice. Ce droit était contesté par le Seigneur de Séverac. Etait présent, Pierre MERCIER moine et granger de Biac.

— Védrines : une Reconnaissance générale des Rentes de ce village aux religieux de Biac, eut lieu le 31 octobre 1399. Le document qui mentionne cette Reconnaissance ne se trouve pas dans le Cartulaire de Bonneval, il fait partie d'un fonds privé ; sont mentionnées les familles BORDET, CAYRON (ancêtre de la famille actuelle) à Védrines, JOANY et RAYNAL (Arnauld) ? de SOLAGES étant granger de Biac.

— Le Lausset - Chanayret : il y a eu un compromis le 13 juillet 1280 entre Henri II, Comte de Rodez et Etienne de TURLANDE, abbé de Bonneval, au sujet des possessions du mas du Lausset, de la moitié des mas de Chanayret et des Enfruts, dans la paroisse de Chaniès ; le tout « acquis par le monastère de Bonneval des feudataires du Comte de Rodez et dans les dépendances du château de Montézic ». Il y avait aussi deux autres mas dans la paroisse de Chaniès, dénommés Bonnefont et Bonne-Bessière, qui ont disparu depuis. Où se trouvaient-ils ?

Hommages rendus de ces mêmes possessions le 22 juillet 1323, à Jean 1er Comte d'Armagnac et de Rodez, par Jean de GRANDSELVE, abbé de Bonneval, et le 12 avril 1415 à Bernard II, Comte d'Armagnac et de Rodez, par Jean GERALDI, abbé de Bonneval.

Le 26 juillet 1531, l'abbé de Bonneval Raymond RAYNALD a rendu hommage pour ces mêmes possessions, à Henri roi de Navarre et à Marguerite de France, sa femme héritiers des biens d'Armagnac.